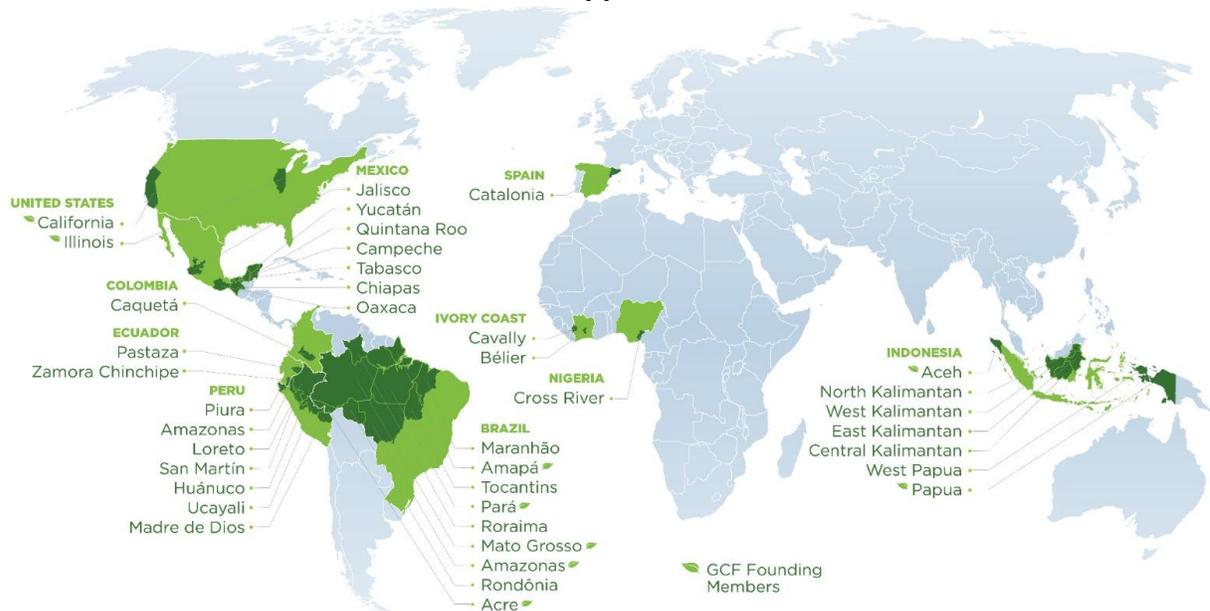


Groupe de travail des gouverneurs sur le climat et les forêts (Governors' Climate & Forests Task Force)

Plan d'action de Manaus pour une nouvelle économie forestière

Manaus, Brésil || 17 mars 2022



Nous, les membres du Groupe de travail des gouverneurs sur le climat et les forêts [Governors' Climate & Forests Task Force] (« groupe de travail GCF »), nous sommes réunis à Manaus, au Brésil, à l'occasion de notre réunion annuelle de 2022. Nous nous sommes retrouvés ici, à la célèbre rencontre des Eaux, là où le Rio Negro rejoint le Rio Solimões pour former le gigantesque fleuve Amazone. Les eaux qui passent par cet endroit nous unissent tous. L'existence de ces eaux repose sur celle de nos forêts et de notre climat.

Depuis plus de dix ans, nous nous efforçons de faire progresser le leadership et les initiatives au niveau infranational en matière de forêts et de climat. Nous sommes aujourd'hui trente-neuf États et provinces de dix pays, qui abritent plus d'un tiers des forêts tropicales du monde, dont la totalité de l'Amazonie brésilienne, la grande majorité des forêts du Pérou et plus de soixante pour cent des forêts de l'Indonésie.

La pandémie mondiale a dévasté nos communautés et détruit les moyens de subsistance de millions de personnes dans nos régions. Et elle nous a rappelé une fois de plus que la préservation des forêts et des communautés qui y vivent est essentielle à la protection de la santé publique mondiale.

Nous sommes conscients d'être en première ligne dans la lutte contre le changement climatique et la déforestation tropicale. Nous en voyons les effets tous les jours. Et nous sommes conscients des responsabilités particulières qui nous incombent dans l'effort mondial de protection des forêts et du climat. Notre engagement envers le programme mondial de protection des forêts reste entier et nous sommes prêts à faire plus que notre juste part, mais ce programme ne portera jamais ses fruits s'il ne permet pas de réduire la pauvreté, d'améliorer les moyens de subsistance et d'offrir des opportunités économiques significatives à nos populations.

Au sein du groupe de travail GCF, nous nous efforçons de construire une nouvelle économie forestière, qui combine la sagesse et les connaissances des peuples autochtones et des communautés locales avec la science et la technologie modernes, qui tire parti de la puissance de l'entreprise privée et de l'action publique, et qui reconnaît que nous dépendons tous des forêts.

Cette idée d'une nouvelle économie forestière porte de nombreux noms : bioéconomie, économie verte, Amazon 4.0. De nombreux États et provinces membres du groupe de travail GCF travaillent depuis des années à la mise en pratique de cette vision. Nous savons qu'il n'existe pas de plan ou de modèle unique que nous pourrions tous adopter. Nous sommes également conscients que nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres pour passer de l'engagement à l'action. Et une chose est sûre : des partenaires solides et un soutien financier supplémentaire sont indispensables pour faire aboutir nos efforts.

Notre volonté de construire une nouvelle économie forestière repose sur des approches globales, à l'échelle des juridictions. De nombreux et merveilleux projets menés dans nos États et nos provinces ont permis d'expérimenter et d'apprendre. Toutefois, ce programme ne pourra jamais aboutir si nous nous concentrons uniquement sur des projets. Depuis sa création, le groupe de travail GCF a été à l'avant-garde des efforts visant à articuler et à faire progresser les approches juridictionnelles du développement à faibles émissions.

Nous avons tous mis au point des stratégies juridictionnelles et des plans d'investissement. Ceux-ci fourniront les cadres généraux de nos efforts en vue de concrétiser nos engagements respectifs et nos visions quant à une nouvelle économie forestière.

En développant ces stratégies et en les mettant en œuvre, nous continuerons à travailler avec notre partenaire membre fondateur du groupe de travail GCF, la Californie, sur le Tropical Forest Standard (« norme pour les forêts tropicales »), ainsi qu'avec d'autres organisations de normalisation. Nous sommes conscients que ces normes englobent un ensemble cohérent de critères permettant d'évaluer les performances des différents programmes de notre juridiction. Nous savons également que les initiatives de rémunération au rendement conçues par les donateurs et les grandes entreprises ne résoudront pas le problème de la déforestation tropicale. Et nous exhortons la communauté internationale, le secteur privé et les institutions financières à prendre également en compte nos priorités et nos plans pour une nouvelle économie forestière qui profitera à tous les habitants de nos États et provinces.

Bilan

En 2014, les gouverneurs du groupe de travail GCF du monde entier ont adopté la Déclaration de Rio Branco. Cette déclaration engageait notamment les États et les provinces membres du groupe de travail GCF à réduire la déforestation de quatre-vingts pour cent d'ici 2020 moyennant la mise à leur disposition d'un appui financier durable suffisant. La Déclaration de Rio Branco invite également le secteur privé à collaborer avec nous pour développer des partenariats en vue de privilégier l'approvisionnement en produits de base, tels que le soja, l'huile de palme et le bœuf, auprès des juridictions les plus performantes. Enfin, la Déclaration de Rio Branco engage les États et les provinces membres du groupe de travail de la GCF à fournir une part significative de tous les fonds de rémunération au rendement qu'ils reçoivent aux peuples autochtones, aux communautés locales et aux petits exploitants vivant à l'intérieur de leurs frontières.

Bien que la déforestation ait diminué dans de nombreux États et provinces membres du groupe de travail GCF, nous n'avons pas réussi à atteindre nos objectifs pour 2020. La déforestation a également commencé à augmenter dans certains de nos États et provinces, en particulier au cœur de la pandémie de COVID-19.

Nous nous efforçons de remédier à cette situation et nous savons que nous devons redoubler d'efforts. Mais nous savons aussi que nous ne pouvons pas y parvenir seuls. Même si certains d'entre nous ont établi d'importants partenariats au cours de la dernière décennie, bon nombre de nos États et provinces n'ont pas été en mesure d'accéder à des financements publics ou privés pour soutenir nos programmes et renforcer les capacités à long terme dont nous avons besoin pour les mettre en œuvre. Tout cela a été aggravé par la pandémie de COVID-19, qui a dévasté nos économies, nos budgets et notre capacité à mener des actions durables pour protéger nos forêts.

Les récentes promesses de soutien financier faites à Glasgow et l'engouement actuel sur les marchés volontaires du carbone pour les approches juridictionnelles de réduction des émissions sont certes encourageants, mais nous craignons qu'une fois de plus, nous nous retrouvions avec rien de plus que de vagues promesses d'investissements futurs. Il est temps pour nous tous de faire un pas en avant et de nous unir pour créer des solutions durables dès maintenant. C'est pourquoi nous sommes rassemblés ici aujourd'hui.

Renouvellement des engagements et suivi de la mise en œuvre

Avec le plan d'action de Manaus, nous renouvelons nos engagements à réduire la déforestation d'au moins quatre-vingts pour cent par rapport aux niveaux actuels d'ici 2030, alignés sur les engagements déjà pris par les états membres subnationaux, ainsi qu'à accroître les efforts de restauration et d'adaptation des forêts, et à renforcer la résilience des forêts tropicales, si un financement et un soutien suffisants et à long terme sont mis à disposition. Nous renouvelons également notre engagement à fournir une part significative de tout financement de type « rémunération au rendement » que nous recevons aux peuples autochtones et communautés locales (IPLC) au sein de nos États et provinces. Nous réaffirmons également notre adhésion aux

Principes directeurs pour la collaboration et le partenariat entre les gouvernements infranationaux, les peuples autochtones et les communautés locales (« principes directeurs »), et soulignons notre détermination à nous engager avec les représentants des IPLC pour co-créditer des processus qui nous permettront de nous associer à la conception et à la mise en œuvre de nos programmes juridiques, comme cela a été amorcé dans plusieurs juridictions du groupe de travail GCF.

Selon nous, les stratégies juridiques et les plans d'investissement que nous avons élaborés avec nos différents partenaires constituent une base pour ces efforts. Nous reconnaissons également le travail important mené par les comités mondiaux et régionaux des IPLC, ainsi que les processus continus des parties prenantes dans nos États et provinces, afin d'établir les relations et la confiance qui sont essentielles à nos efforts collectifs. Et nous insistons sur le fait qu'une participation et un partenariat efficaces des IPLC ne seront possibles que si un financement et un soutien appropriés sont mis à la disposition des organisations IPLC.

Nous savons également que nos engagements doivent être durables, et nous nous efforcerons d'assurer la continuité avec nos successeurs dans les futures administrations politiques, quelle que soit leur affiliation. Aujourd'hui, nous demandons à tous les futurs gouverneurs du groupe de travail GCF d'approuver le plan d'action de Manaus afin d'intégrer ses principes et ses engagements dans le travail de nos gouvernements à mesure que nous émergeons de la pandémie de COVID-19 et que nous travaillons à la reconstruction de nos économies.

Enfin, nous recherchons des partenariats afin de développer l'organisation et les infrastructures nécessaires pour assurer le suivi et le contrôle de nos progrès, mais aussi pour mobiliser les ressources nécessaires en vue de combler les lacunes et répondre aux nouvelles opportunités. À mesure que nous poursuivons la mise en œuvre de nos stratégies juridiques et de nos plans d'investissement, nous avons besoin de sources d'appui rapides et souples pour contourner les goulets d'étranglement et résoudre les problèmes.

Plan d'action de Manaus pour une nouvelle économie forestière

Afin de guider nos efforts pour concrétiser ces engagements, nous avons entamé des discussions approfondies au cours de l'année dernière en vue d'élaborer des stratégies régionales détaillées pour la mise en œuvre du plan d'action de Manaus, qui seront définies par chaque région dans le contexte de son cadre juridique et de ses politiques nationales. Ces plans sont disponibles en annexe de ce document. Ils sont tous basés sur quatre piliers communs, que nous présentons ici :

Les personnes et les communautés

La nouvelle économie forestière doit avant tout profiter aux personnes et aux communautés de nos États et de nos provinces. Il s'agit notamment des personnes qui vivent dans nos forêts, mais aussi de celles qui résident dans nos villes et villages.

Les actions en cours visant à garantir les droits fonciers des communautés doivent être le fondement de ces efforts, et nous nous engageons à poursuivre notre travail avec nos partenaires IPLC et nos gouvernements nationaux respectifs pour garantir ces droits.

Nous nous engageons également à mettre en œuvre les principes directeurs et d'autres garanties sociales dans le cadre de nos propres lois et politiques et à veiller à ce que nos communautés puissent participer en tant que partenaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de nos stratégies et plans d'investissement juridictionnels.

Nous soutiendrons et renforcerons les expériences en cours en matière de gestion participative des zones protégées, les programmes pour les petits exploitants et les nouvelles initiatives visant à mettre en place et à soutenir les entreprises communautaires.

Nous prenons également note des programmes sociaux innovants et des nouveaux modèles de développement communautaire et nous collaborerons avec nos collègues et partenaires pour apprendre de ces programmes et les adapter à l'ensemble du groupe de travail GCF.

En outre, nous nous efforcerons d'élargir nos partenariats avec les communautés locales et leurs dirigeants. Nous nous engageons à participer aux efforts nécessaires en matière d'équité entre les sexes pour assurer un leadership politique plus inclusif dans nos États et nos provinces. Et nous sommes conscients de l'importance de favoriser l'émergence d'un nouveau leadership en appelant les jeunes de nos États et provinces ainsi que de notre réseau mondial à se joindre à nous pour mener à bien la tâche essentielle que nous entamons aujourd'hui à Manaus et que nous poursuivrons, ensemble, dans les années à venir.

Connaissance, technologie et innovation

Notre conception d'une nouvelle économie forestière repose sur la mobilisation de la science et de la technologie et sur sa combinaison avec les connaissances traditionnelles et la sagesse des personnes qui vivent dans la forêt.

Nous invitons nos partenaires à travailler avec nous pour construire les infrastructures de la bioéconomie. Il s'agit notamment d'établir des centres d'innovation forestière dans nos principales régions et dans les différents États et provinces. Ces centres d'innovation forestière doivent s'appuyer sur des partenariats solides avec nos universités et nos instituts de recherche, nos organisations locales de la société civile et nos entreprises locales. Nous souhaitons la mise en place d'un apprentissage et d'un échange pour les personnes vivant dans nos États et nos provinces. Nous voulons des fonds de démarrage pour les jeunes entreprises. Et nous aspirons à une technologie appropriée, à source ouverte, pour développer nos économies forestières de telle sorte qu'elles profitent à l'ensemble de notre population plutôt qu'aux grandes entreprises et aux investisseurs extérieurs.

Nous demandons à nos partenaires de nous aider à développer de nouvelles plateformes de données et de connaissances qui nous permettront de surveiller les conditions et les tendances dans l'ensemble de nos juridictions, d'assurer le suivi, de rendre compte et de contrôler nos performances, et d'évaluer les nouvelles possibilités d'utilisation durable des terres.

Nous demandons également à nos partenaires de nous aider à évaluer les nouvelles réglementations du marché pour les principales exportations, les exigences et les systèmes de certification et de traçabilité, et les nouvelles solutions créatives et locales pour améliorer les chaînes de valeur et garantir l'accès au marché pour les nouveaux produits.

Finance, investissement et secteur privé

Nous savons que nous ne pouvons pas créer une nouvelle économie forestière sans un soutien financier supplémentaire considérable, et nous appelons nos propres gouvernements nationaux, les institutions financières multilatérales et bilatérales, les fondations philanthropiques et le secteur privé à travailler avec nous pour co-concevoir de nouvelles approches pour soutenir nos efforts de mise en œuvre de ce programme.

Nous avons tous élaboré des plans d'investissement détaillés associés à nos stratégies juridictionnelles et nous avons cartographié et évalué nos besoins en matière de capacité d'accès à différentes opportunités financières. Nous sommes fermement convaincus que ce travail doit servir de base aux efforts visant à développer de nouveaux mécanismes de financement et nous voulons nous assurer que nous ne nous engageons pas dans des activités redondantes pour évaluer les besoins et le degré de préparation.

Nous avons besoin de l'aide d'organismes indépendants et de confiance pour nous aider à évaluer les possibilités de la finance carbone avant de décider de consacrer des ressources publiques limitées pour exploiter ces possibilités. Nous sommes préoccupés par les nombreux conflits d'intérêts potentiels que nous constatons sur les marchés volontaires du carbone. Nous demandons aux acteurs du secteur florissant du marché du carbone de prêter une oreille attentive et de prendre sérieusement en considération les besoins et les capacités de nos États et provinces, de reconnaître que certains d'entre nous ne sont pas encore prêts à saisir ces opportunités et de nous rencontrer là où nous nous situons plutôt que là où vous voulez que nous soyons. Nous demandons à nos partenaires de la société civile d'éviter les rivalités et les luttes de territoire qui ne font que nous ralentir, et de faire preuve de transparence et d'ouverture en ce qui concerne les conflits d'intérêts. Et nous demandons à nouveau à tous nos partenaires, publics et privés, de prendre conscience de notre besoin d'un soutien initial et continu pour le renforcement des capacités et l'assistance technique. Rien de tout cela ne peut se faire sans une communication ouverte, transparente et coordonnée entre tous les acteurs concernés.

Enfin, nous appelons nos gouvernements nationaux et nos partenaires internationaux à travailler avec nous pour concevoir de nouveaux instruments financiers publics qui réorientent les capitaux loin des activités destructrices et vers une nouvelle économie forestière et le besoin urgent de créer des opportunités significatives pour nos populations.

Gouvernement et politiques publiques

Nous sommes conscients que la bonne gouvernance et les politiques publiques durables constituent le fondement des stratégies et des plans d'investissement de nos juridictions. De nombreux États et provinces membres du groupe de travail GCF révisent activement les lois existantes et adoptent de nouvelles lois, politiques et programmes pour faire progresser une nouvelle économie forestière.

Nous devons défendre les zones protégées existantes, y compris les territoires indigènes, et étudier des solutions novatrices pour lutter contre le défrichement illégal des forêts. Les personnes qui vivent à l'intérieur de ces forêts espèrent pouvoir compter sur le soutien des gouvernements, qui doivent recourir aux outils de la réglementation fondée sur la contrainte et l'application stricte de la loi pour protéger les forêts et créer l'espace et la sécurité nécessaires pour que ces communautés puissent construire leur propre avenir et assurer leurs propres moyens de subsistance durables.

Nous sommes également conscients qu'en tant que gouvernements, nous avons la responsabilité de créer les conditions et les structures institutionnelles qui favorisent l'investissement et soutiennent le développement de nouvelles bioéconomies forestières. Nous continuerons à travailler sur de nouvelles lois, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes novateurs afin d'assurer la sécurité et la transparence des investissements et de combler le fossé entre les investisseurs extérieurs et nos États et provinces, lieux de naissance des bioéconomies. Nous continuerons également à créer de nouvelles institutions publiques et privées, qui permettront à nos gouvernements de collaborer avec de nouveaux partenaires du secteur privé à des fins de préservation et de développement.

Nous continuerons également à réviser nos lois et à en adopter de nouvelles afin de garantir que les engagements existants que nous avons pris, tels que les principes directeurs et les engagements du plan d'action de Manaus, soient intégrés dans les lois et politiques de nos États et provinces. Ainsi, en tant que gouvernements, nous serons non seulement tenus responsables, mais nous créerons également les processus nécessaires pour promouvoir la préservation des forêts et protéger les droits territoriaux.

Enfin, nous continuerons à travailler avec nos partenaires pour renforcer l'apprentissage et les échanges pour nos fonctionnaires et investir dans leurs parcours professionnels afin d'assurer la continuité de ce programme et d'offrir une stabilité à travers les cycles politiques. Nous nous efforcerons également de rester engagés auprès des personnes nommées à des postes politiques de haut niveau au sein de nos gouvernements afin de nous assurer qu'elles continuent à faire avancer les objectifs du groupe de travail GCF.

* * *

En tant que réseau gouvernemental infranational le plus important et le plus ancien au monde, dédié à la préservation des forêts et au développement durable à faibles émissions, nous

sommes conscients que nous avons des responsabilités particulières dans la lutte contre le changement climatique, la protection des forêts tropicales et l'amélioration des moyens de subsistance de millions de personnes à travers les tropiques. Le plan d'action de Manaus pour une nouvelle économie forestière témoigne de nos engagements à ces fins et de notre détermination à les traduire en actions. Nous vous invitons à nous rejoindre dans la construction d'une nouvelle économie forestière.

Annexes